



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 30 Juin 2018

Le 30 Juin 2018 à 12h45 heures, les membres du bureau - fondateurs de l'Association Amicale des Loisirs Martiaux « A.L.M », et ses adhérents se sont réunis en Assemblée Générale à :  
« Parc Carillon- 78340 Les Clayes sous-Bois »

### Les Membres du bureau présents :

- Mme GUILLAUME Anne : Président Adhérent de L'Association
- M. POQUE Bernard : Trésorier Adhérent de l'Association
- M. AUBIN Pascal : Secrétaire Adhérent de l'Association
- M. FONTAINE Alain : Membre du Bureau
- Mme IAZZETTA Florence : Membre du Bureau

### Les Adhérents Présents :

- Mme AUBIN Véronique
- M. BENARD Amori
- M. CAREL Vianney
- Mme LAVIE Catherine
- Mme LE MAOUT Josette
- Mme ZURAWIK Malgorzata
- Mme IMBERT Marie France
- M. SARIYAZ Marc
- Mme HERENG Nadine
- Mme SEMET Sylviane
- Mme ELODO Isabelle
- M. BOURGUET Claude
- Mme BOURGUET Karine
- M. NAJI Yliass
- M. BONTEMPS Jean-Pierre
- M. FARGES Hervé
- M. GABORIAUD Pierre
- Mme COTTEREAU Muriel
- M. LE DUC Raphael
- Mme MORIGEON Marie-Annick
- M. SAIFI Farid
- Mlle SAIFI Manija
- Mme ZIMILLE-TRAN Jeanne-Claire
- M. MASSON Bruno

### Les Adhérents Absents ou Excusés :

- 
- Mme CHALLIER Fabienne
- M. DUPAU Charles-François
- Mme MIGLIETTI Eléna
- Mme BOGNINI Cécile
- Mme LEMEUR Oceane
- M. TRILLON Fabien
- Mme ENARD Colette
- Mme HUGUES Maryse
- Mme LECADET Cécile
- Mme MARAUX Angélique
- M. QUANTIN Eric
- Mme RAYMOND Sylvie
- Mme CHOQUET Crystel

### Les invités présents :

- Mme Poque Nicole « Professeur bénévole ACM »

### Objet de l'Assemblée Générale :

- I) Rapport Moral.
- II) Vote du rapport Moral.
- III) Présentation des comptes



- IV) Vote du rapport Financier
- V) Renouvellement des membres du Bureau
- VI) Quitus à donner à l'ancien trésorier par les membres du bureau Elus et l'assemblée.
- VII) Fixation des cotisations « Saison 2017-2018 »
- VIII) Budget Prévisionnel
- IX) Préparation du forum des associations
- X) Questions ou remarques diverses.

### Pièces mises à la disposition de l'assemblée :

Tableau des ressources-dépenses  
Balance de gestion de la saison 2017-2018

### Vérifications d'usages avant séance

- Vérification des personnes présentes par les membres du bureau
- (Voir liste des « présents et absents » en début de P.V)
- Le Quorum est atteint, la séance Ordinaire est ouverte.

### Ouverture de séance 12h45 :

#### I) Rapport moral :

La présidente Anne guillaume ouvre la séance par un discours :

Amis de l'ALM,

Cette assemblée générale me donne l'occasion de vous remercier d'avoir partagé des moments de détente, des moments de plaisir, des moments sportifs bien sûr !

Une association au sens du terme représente l'entraide, la fédération des personnes autour d'une activité commune.

Nous sommes ici réunis pour clore la saison 2017-2018, en espérant que nous avez passé une année agréable, je vous invite à nous faire part de vos remarques ;  
Lesquelles seront source de réajustement pour améliorer les contenus de nos séances.

Vos idées sont les bienvenues, Merci à vous tous.

Le bureau conclue en remerciant les invités présents de leur qualité de travail durant cette année riche en apprentissage et partage de savoir ;  
Et félicite les adhérents de leur attachement à nos pratiques diverses, mais également ceux dont la régularité a permis d'obtenir leur passage de ceinture à un grade supérieur.

« Applaudissements et félicitations de l'assemblée »

La parole est donnée aux adhérents :

De multiples remerciements sont fait par ces derniers pour le travail des membres du bureau et des animateurs de séances.

En accord avec le bureau, l'assemblée remercie particulièrement l'investissement de Mme Poque Nicole pour ses séances et ses stages de qualité.



Cette dernière remerciant à son tour ses élèves et annonce de futurs stages sur « Yoga » pour la saison à venir.

M. Poque Bernard relate ensuite les problématiques de retour de communication lorsqu'un courriel est envoyé en « attente de réponse », et réfléchira en concordance avec le bureau à d'autres alternatives de communication si besoin.

M. Carel Vianney demande la possibilité d'alterner de temps en temps les séances du mercredi et du samedi afin de pouvoir profiter en cas d'absence d'un rattrapage.

Mme Poque Nicole s'interroge sur le fait de pouvoir disposer éventuellement de rideau occultant lors de ses séances.

M. Poque Bernard rappelle que les séances « Entretien physique » et « A.C.M » sont ouvert aux deux groupes y compris pour les stages, et exprime une possibilité d'organisation différente pour la saison prochaine concernant les stages d'Arts Martiaux, le nombre de présent étant insuffisant par rapport aux dépenses engagées.

M. Aubin Pascal suggère une réflexion sur des stages de proximité en extérieur.

Un adhérent suggère la possibilité de refaire un stage de « Tai-Chi »

Le bureau conclue en indiquant avoir pris note de toutes ces bonnes intentions.

## II) **Vote du rapport Moral :**

Le secrétaire de l'A.L.M, Aubin Pascal, après explication des règles associatives concernant les votes à venir, met aux voix le rapport moral après avoir demandé au préalable si d'autres Adhérents souhaitaient de nouveau s'exprimer.

**« Le rapport Moral est adopté à la majorité des membres présents »**

## III) **Présentation des comptes par le Trésorier.**

Bernard Poque, trésorier de l'A.L.M, expose le rapport financier à l'assemblée et indique tenir à disposition l'ensemble pièces comptables pour vérification.

### a) **Poste des « Produits et Charges » concernant la saison 2017-2018**

**Le « Total Recettes » est de 6945.21 € se subdivisant ainsi :**

Adhésions : 4070 €  
Recette de Manifestation : 1907.10 €  
Solde N-1 : 968.11 €

**Le « Total Dépenses, prévisionnel compris » de 6945.21 € se subdivisant ainsi :**

Défraiement d'intervenants extérieur : 650 €  
Stages extérieurs pour formation : 541.50 €  
Frais de Réception : 3267.31 €  
Assurances : 192.77 €  
Adhésion C.I.J.A.M : 307 €  
Frais de Fonctionnement : 339.50 €  
Provision pour stages extérieur : 1647.13 €

**Le « Solde de la saison » : 0 euros**



**b) Attribution des subventions : 0 euros pour cette année ;**

Cependant il est utile de souligner que la mairie des Clayes sous-bois par le biais du service des sports géré par Mme Véronique Chauvet-Rablier et M. Bruno Droniou, met à disposition à titre gracieux les locaux et créneaux horaires demandés au cours de l'année afin que nous puissions exercer nos activités et stages divers.

**IV) Vote du rapport Financier du Trésorier**

Le secrétaire de l'A.L.M met aux voix le rapport financier du trésorier après avoir demandé au préalable si des Adhérents souhaitaient s'exprimer,

« **Celui-ci est adopté à l'unanimité** »

**V) Renouvellement des membres du Comité Directeur. « 3 à 6 membres »**  
(Fondateurs de l'Association A.L.M inclus)

Le Secrétaire sortant Aubin Pascal demande à l'assemblée si des Adhérents désireraient se porter candidat afin de pouvoir intégrer le Comité Directeur pour un mandat d'un an, tel que défini dans les Statuts de l'Association de l'Amicale des Loisirs Martiaux.

« **Article 6 : Election du Comité Directeur** »

« **Article 7 : Composition du Comité directeur** ».

Le Secrétaire sortant explique à l'assemblée les articles précités.

Se proposent à candidature :

- Anne Guillaume « Président sortant »
- Bernard Poque « Trésorier sortant »
- Aubin Pascal « Secrétaire sortant »
- Alain Fontaine « Membre du bureau sortant »
- Florence Iazzetta : « Membre du bureau sortant »

Le secrétaire sortant de l'A.L.M met aux voix le renouvellement du Comité Directeur en indiquant la possibilité d'un membre supplémentaire tel défini dans l'**Art. 6**

« **La résolution est adoptée à l'unanimité** ».

**Le « Nouveau Comité Directeur », désigne en son sein tel que défini « Art 7 » :**

- Au poste de « Président » : Mme Anne Guillaume
- Au poste de « Trésorier » : M. Bernard Poque
- Au poste de « Secrétaire » : M. Aubin Pascal

**VI) Quitus à donner à l'ancien trésorier par le nouveau bureau de l'ALM et l'assemblée.**

Le Président élu de l'A.L.M, Mme Anne Guillaume, met aux voix le rapport financier de l'exercice 2017-2018.

Les nouveaux membres élus du bureau directeur, ainsi que l'assemblée ayant pris connaissance des éléments, donnent quitus à l'ancien Trésorier réélu M. Poque Bernard concernant la gestion de l'exercice 2017-2018.



« Cette résolution est adoptée à l'unanimité ».

**Une pause est effectuée afin que le bureau élu puisse s'entretenir et de définir la future ligne de conduite budgétaire**

**VII) Fixation des cotisations « Saison 2018-2019 ».**

M. Poque Bernard, trésorier réélu, indique que les cotisations annuelles sont actuellement de 130 euros pour les membres actifs des « Arts martiaux », et de 80 euros pour les membres actifs du « Cardio-A.C.M »

Compte tenu du budget prévisionnel pour l'année à venir, le trésorier propose de laisser, du moins pour cette année, le montant des cotisations en l'état pour la prochaine saison.

« Après discussion, l'assemblée générale ordinaire, décide de valider la proposition du trésorier réélu à l'unanimité ».

**VIII) Budget Prévisionnelle :**

M. Poque Bernard Trésorier indique uniquement la « Provision pour stages extérieur » précité au bilan financier.

**IX) Préparation du forum des associations :**

Le secrétaire Aubin Pascal indique la date arrêtée par la Mairie des Clayes sous-Bois concernant le « Forum » au Dimanche 08 Septembre 2018 à l'emplacement habituel au Dojo Thierry Gilardi.  
Précisant également que les affiches ne seront pas renouvelées du moins pour cette année car les existants sont toujours d'actualité.

**X) Questions ou remarques diverses.**

Aucune suggestion et remarque n'étant relevée, les membres du bureau remercient l'assemblée présente et proposent de clôturer la séance par le verre de l'amitié.

**Fin de séance : 13h15**

La Présidente

Mme. Guillaume Anne

Le Secrétaire

Mr. Aubin Pascal